

Libéralisation, cycles politiques et cycles du cacao : le décalage historique Côte-d'Ivoire-Ghana

François Ruf

Cirad
c/o French Embassy
PO Box 187
99999 Accra
Ghana
<francois.ruf@cirad.fr>

Résumé

Au cours des années 1990, sous le même mot de « libéralisation », des réformes économiques de nature très différentes, presque opposées, ont été mises en place dans les deux premiers pays producteurs de cacao. Dans le cas du Ghana, le second producteur, la libéralisation est partielle, se limitant à l'ouverture du marché domestique (l'achat aux planteurs), tout en conservant le principe d'un prix d'achat fixé par l'État. S'agissant du premier producteur, la Côte-d'Ivoire, la libéralisation est, en principe, pleine et entière – le marché domestique était d'ailleurs déjà ouvert avant la libéralisation –, puisque l'État abandonne sa prérogative de fixer un prix. Mais derrière ces principes, le critère de différenciation entre les deux politiques ne consiste pas dans la libéralisation mais dans la politique de taxation qui l'accompagne, en réduction rapide au Ghana, en augmentation en Côte-d'Ivoire. Or, 10 à 15 ans plus tard, les critères de production nationale et de lutte contre la pauvreté montrent un succès de la libéralisation au Ghana et des ambiguïtés et inquiétudes pour la Côte-d'Ivoire. Au-delà du discours sur la libéralisation des secteurs cacaoyers, on peut interpréter cette opposition des politiques comme une continuité de l'histoire entre les deux pays voisins : celle d'un décalage historique des cycles du cacao s'imbriquant dans un décalage des cycles politiques, intimement liés.

Mots clés : cacaoyer ; Côte-d'Ivoire ; cycle économique ; libéralisation des échanges.

Thèmes : économie et développement rural ; productions végétales ; transformation, commercialisation.

Abstract

Liberalisation, political cycles and cocoa cycles: The historical time-lag between Côte d'Ivoire and Ghana

During the 1990s, though both were referred to as undergoing 'liberalisation,' more or less opposing economic reforms were implemented by the two main cocoa producing countries. In Ghana, the second biggest cocoa producer in the world, liberalisation has only been partial, and concerns opening the domestic market (purchase from smallholders), while the purchase price is still set by the State. In Côte d'Ivoire, liberalisation is theoretically full and complete. The State has abandoned its prerogative to set the price at which producers can sell, allowing prices to fluctuate with supply and demand. In Côte d'Ivoire, the State has also opened export to the private sector. Still, the symmetry of the policies is not limited to the two forms of liberalisation, but also concerns the accompanying tax policies: a reduction in Ghana, an increase in Côte d'Ivoire. Today, if one assesses the impact of liberalisation by changes in cocoa production, one could say it is successful in Ghana and uncertain in Côte d'Ivoire. If the effect of liberalisation is measured by the well-being and income of the planters, in Ghana both have progressed, whereas in Côte d'Ivoire the change has been a disaster. Beyond considering liberalisation as an economic measure, the opposition between the two policies can be interpreted as the continuation of the history of two neighbouring countries: that of a time lag between cocoa cycles that almost inevitably overlaps a time lag between political cycles which are closely interlinked.

Key words: cocoa tree; Côte d'Ivoire; trade cycle; trade liberalization.

Subjects: economy and rural development; processing, marketing; vegetal productions.

Jusqu'au début des années 1990, les secteurs cacao des pays africains étaient sous l'étroit contrôle de « caisses de stabilisation » ou « *marketing boards* ». Leur fonction première était de prélever sur la filière cacao pour financer le fonctionnement et les investissements des États. Au cours des années 1990, en partie sous la pression de la Banque mondiale, les États acceptent une « libéralisation » de ces secteurs.

Quelle libéralisation ? En Côte-d'Ivoire, au terme de deux années de libéralisation, les planteurs sont très appauvris (Araujo-Bonjean *et al.*, 2001). Plus grave, la libéralisation en Côte-d'Ivoire relève « d'un réformisme standard inadapté aux défis ivoiriens » (Losch *et al.*, 2003) et, en aggravant la crise structurelle du pays, contribue à déclencher la guerre interne de 2002-2003. En 2004, l'Union européenne tente de convaincre les dirigeants de revoir leur politique de taxation associée à la « libéralisation », mais en vain. En 2007, la Banque mondiale constate : le planteur ivoirien reste le plus taxé du monde.

Au Ghana, malgré des imperfections, il y a consensus pour considérer la libéralisation du secteur cacao comme un succès (Bresinger *et al.*, 2007 ; Laven, 2007 ; Ruf, 2007 ; Vigneri, 2005 ; Vigneri et Santos, 2007).

Par ailleurs, indépendamment de la libéralisation et dans une perspective plus historique, les similitudes dans les cycles cacaoyers et dans les réponses politiques aux crises cacaoyères, avec un décalage dans le temps, ont déjà été évoquées (Chauveau, 1993, Gastellu, 1982, Léonard, 2001, Ruf, 1985). Dans une large mesure, les « erreurs politiques » consistant à surtaxer le cacao et à menacer les migrants étrangers en période de difficulté relèvent d'un modèle presque universel des cycles du cacao (Ruf, 1995 ; Touzard, 2000). Les politiques publiques, leurs actions et inactions, ont une influence majeure sur les cycles d'offre du cacao (Leiter et Harding, 2004).

Les politiques récentes de libéralisation génèrent donc deux types de questions. Tout d'abord, l'opposition de constats sur les effets des libéralisations entre le premier et second producteur mondial de cacao incite à remettre à plat le contenu de leurs politiques de libéralisation. Comment ont-elles interféré avec les cycles du cacao de chaque pays ? Puis, en se replaçant dans une perspective plus historique, ne pourrait-on voir, dans le

contraste actuel entre les effets de la libéralisation au Ghana et de celle de la Côte-d'Ivoire, la simple expression d'un décalage dans le temps des cycles du cacao et des cycles politiques entre les deux pays ? Ces questions se posent dans un contexte de cours mondial en chute de 1977 à 2006, mais qui remonte depuis 2007 (*figure 1*). Le contexte est aussi celui d'une Côte-d'Ivoire où, malgré un déclin souvent annoncé, le secteur cacao semble atteindre un palier – sur le plan statistique – de la production. Ces questions débouchent donc sur celle du déclin éventuel du cacao en Côte-d'Ivoire.

Deux voisins et deux « libéralisations » en miroir

Ce que l'on appelle libéralisation au Ghana n'a rien à voir avec ce qui se passe en Côte-d'Ivoire. Avant la libéralisation, au Ghana, le *Cocoa marketing board* contrôlait toute la filière, de la collecte au village jusqu' à l'exportation, disposant du monopole absolu de l'achat du cacao aux planteurs, avec une flotte de camions, des magasins, etc. En Côte-d'Ivoire, avant la libéralisation, la Caisse de stabilisation

laissait déjà la collecte du cacao à un réseau d'acheteurs privés, mais fixait chaque année le prix du cacao et un barème de commercialisation.

La libéralisation au Ghana consiste à laisser le secteur privé entrer dans l'activité de collecte du cacao auprès des planteurs, mais le *Marketing board* reste toujours en place et continue de fixer le prix au producteur en début de chaque récolte. Par ailleurs, en dépit d'une ouverture partielle de l'exportation, le *Marketing board* garde le contrôle de celle-ci. La libéralisation du secteur cacao au Ghana ne fait donc que rejoindre la situation avant libéralisation de la Côte-d'Ivoire, avec un *Marketing board* se rapprochant du statut de l'ancienne Caisse de stabilisation à Abidjan.

En Côte-d'Ivoire, la libéralisation est allée plus loin en supprimant le prix fixé au producteur et en liquidant la Caisse de stabilisation. De nouveaux organismes de régulation sont mis en place à partir de 2001, mais ils créent surtout des distorsions de concurrence et alourdissent les charges administratives. L'opacité de leur gestion et les détournements sont notoires ; leurs dirigeants sont aujourd'hui emprisonnés. En fin de compte, ces structures n'ont pas réussi à rétablir le contrôle de l'État et des opérateurs ivoiriens sur les flux physiques, les exportations étant aujourd'hui dominées par les groupes internationaux de négoce et de transfor-

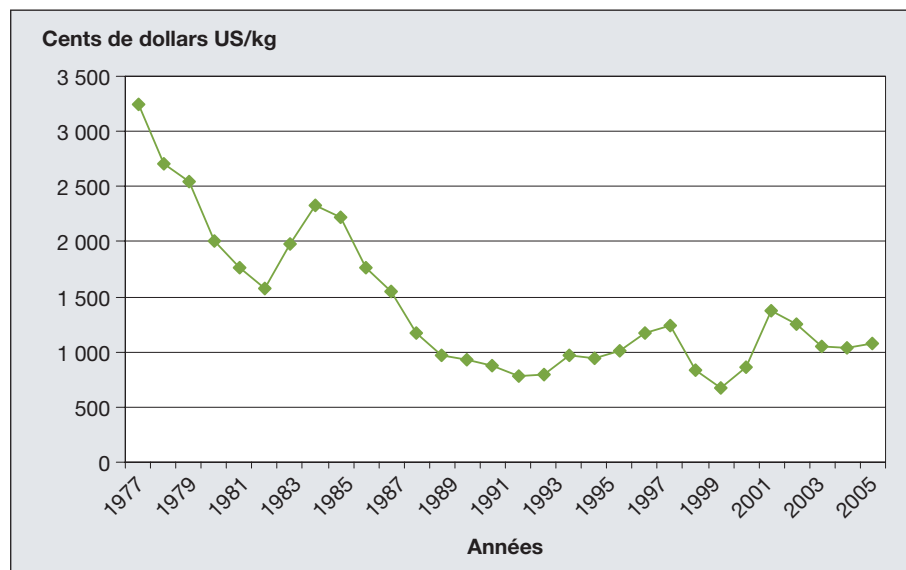


Figure 1. Cours mondial du cacao : prix courant. New York, 1977- 2006.

Figure 1. World Cocoa prices: current price. New York, 1977- 2006.

Sources : ICCO, 2002, 2008.

mation du cacao. En revanche, l'État a imposé un partage de la valeur ajoutée du secteur qui lui est favorable, aux dépens des producteurs. Le prix au producteur est « libre » – théoriquement guidé par un « prix indicatif » –, mais il est écrasé par une terrible taxation au kg, un droit de sortie et des prélèvements fiscaux ou parafiscaux, de l'ordre de 35 à 40 % du prix à l'export.

Ainsi, les libéralisations du secteur cacao de ces deux pays ne sauraient être plus opposées. En Côte-d'Ivoire, il y a bien libéralisation dans le principe, mais dénaturée par une surtaxation du secteur. Au Ghana, la libéralisation paraît timide, puisqu'on reste sous contrôle d'un prix administré et qu'on maintient des prélèvements importants et plutôt opaques sur la filière, mais cette demi-libéralisation s'accompagne d'un allègement progressif de la taxation. Les planteurs profitent de la « demi-libéralisation » parce qu'elle est associée à d'autres réformes politiques favorables :

– **la hausse du prix réel.** L'élément central est donc la réduction progressive de la taxation, d'où une hausse du prix réel payé au producteur (*figure 2*). En 1993, le producteur de cacao au Ghana ne touche que 30 % du prix FOB (*Free on Board*) (Brun, 2001). En 2007, il obtient 70 %. En septembre 2008, on reste à 65 %, avec un prix au producteur fixé à

l'équivalent de 1,00 euro/kg. Par définition, la hausse du prix réel augmente le pouvoir d'achat et réduit la pauvreté. C'est bien le premier succès de la libéralisation du secteur cacao au Ghana, si partielle soit-elle ;

– **paiement comptant.** Les acheteurs étant en concurrence, leur premier moyen de se créer des parts de marché est un paiement comptant aux planteurs, qui remplace les paiements différés du temps du monopole du *Marketing board* (Laven, 2007 ; Ruf, 2007 ; Vigneri et Santos, 2007) ;

– **apparition du crédit.** Pour des acheteurs en concurrence, un moyen classique de fidéliser à son profit une clientèle de producteurs est de proposer des crédits, inexistantes du temps du monopole d'achat du *Marketing board* ;

– **moins de rigueur sur la qualité du cacao de la part des acheteurs privés.** La nouvelle concurrence facilite le démarrage du cacao dans l'Extrême-Sud-Ouest du pays, région de pluviométrie abondante, où la qualité du cacao peut se révéler médiocre (pourriture brune des cabosses et moisissure des fèves). Cette région était volontairement écartée par le *Marketing board* du temps de son monopole. Elle devient un des nouveaux foyers de cacao les plus dynamiques du pays ;

– **des formes d'interventionnisme accru.** À partir de 2000, et pendant les huit ans de présidence Kufuor, le *Marketing board* met en place un vaste programme de traitements phytosanitaires des plantations villageoises, par des équipes financées par l'État. En dépit de difficultés liées à une corruption occasionnelle, cet interventionnisme est plutôt bien reçu par les planteurs. Surtout, à partir de 2008, le Ghana met en place une subvention de 70 % sur les engrais, une des clefs de l'intensification. En 2008, le même sac d'engrais de 50 kg coûte 9 à 10 euros au Ghana, 38 euros en Côte-d'Ivoire. Le succès cacaoyer du Ghana est ici très loin du principe de libéralisation.

Pour les planteurs de cacao du Ghana, écrasés et appauvris par des décennies de monopole du *Marketing board* et une très lourde taxation dans les années 1970-1980, la libéralisation partielle, en particulier l'ouverture à la concurrence du secteur privé de l'achat du cacao, change leur vie. Au cours des années 2000, au Ghana, le cacao redevient une source de revenus, d'espoir, de confiance, ce qui favorise une hausse de la production. Alors, une libéralisation partielle conduit-elle à des bénéfices partiels, comme le formule Anna Laven (2007) ?

Si la comparaison reste centrée sur les libéralisations du Ghana et de la Côte-d'Ivoire, censée être pleine et entière, le choix des planteurs de Côte-d'Ivoire en faveur de la recette ghanéenne, (libéralisation partielle + interventionnisme marqué) serait vite fait. En Côte-d'Ivoire, une libéralisation opposée à celle du Ghana conduit à des effets en miroir :

– **taxation, faible prix réel, pouvoir d'achat misérable.** En 2004, alors que le cours mondial retombe, le gouvernement maintient la taxation à plus de 300 francs CFA/kg, écrasant le prix au producteur à environ 350 francs CFA/kg, soit 0,50 euro/kg (*figure 3*). En 2008, dans la région de Soubré, la grande « boucle du cacao » des années 1990 et 2000, produisant à elle seule plus de 200 000 tonnes de cacao, les planteurs font une comparaison très explicite : « *autrefois le planteur de cacao était quelqu'un ; aujourd'hui, faire du cacao ne rapporte pas plus que l'igname* » ;

– **aucune amélioration du paiement comptant.** Du fait de la concurrence relative mais ancienne entre acheteurs, le paiement comptant est un avantage acquis de longue date par les planteurs en Côte-d'Ivoire. L'insécurité dans le

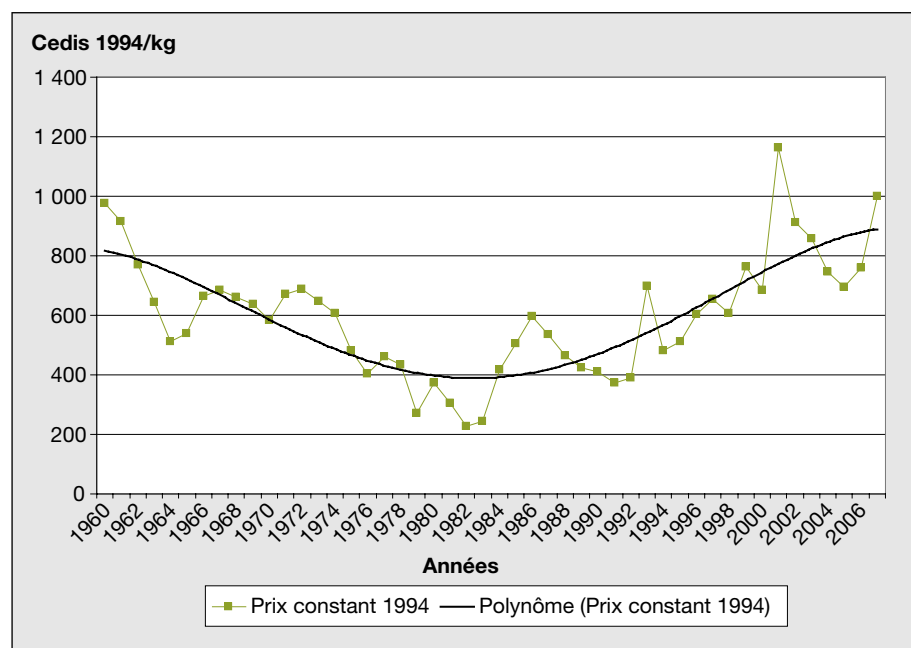


Figure 2. Prix constant du cacao au producteur. Ghana, 1960-2008.

Figure 2. Nominal cocoa price paid to producers. Ghana, 1960-2008.

Sources : prix courant : *Marketing Board*. Déflateur : Hanak Freud (2000) et ministère des Finances du Ghana

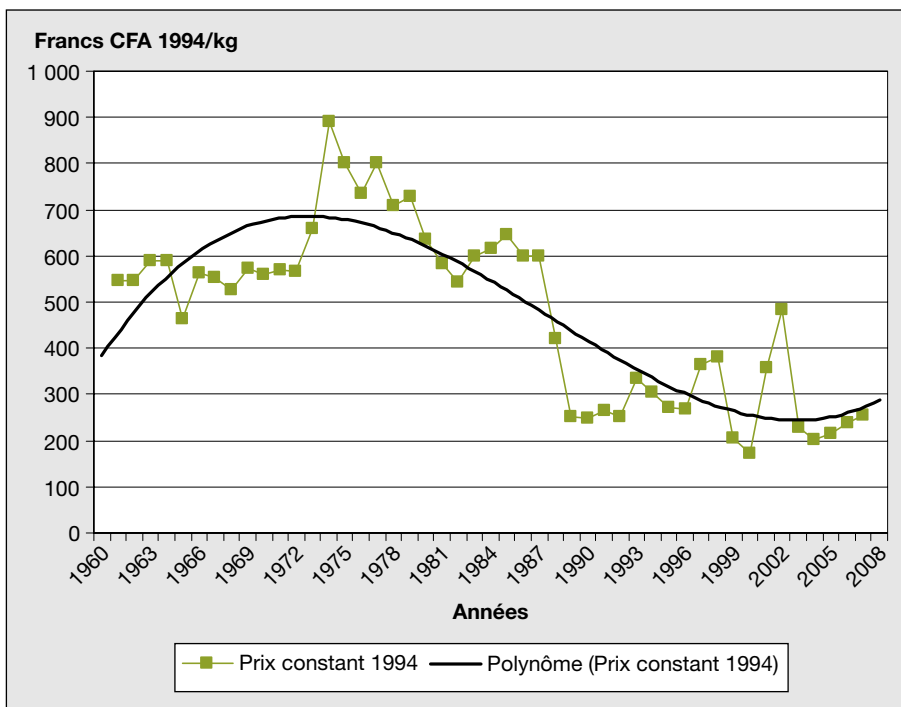


Figure 3. Prix constant du cacao au producteur. Côte-d'Ivoire, 1960-2008.

Figure 3. Nominal cocoa price paid to producers. Côte-d'Ivoire, 1960-2008.

Sources : prix courant : Ruf (1991) et suivi des exploitations par l'auteur. Déflateur 1960 à 1999 : Hanak Freud et al. (2000). Déflateur 1997 à 2007 : Institut national de statistiques de Côte-d'Ivoire.

pays exacerbe la quête des planteurs pour un paiement immédiat, affaiblissant les quelques coopératives se mettant en place vers 2000 ;

– **un recul du crédit informel.** Dans un contexte de prix aléatoire, mais surtout de prix bas, les planteurs peuvent hésiter à emprunter et surtout les acheteurs rechignent à prendre le risque. Le recul des coopératives est également une cause de ce manque de crédit.

Cette opposition dans les modes de libéralisation et cette symétrie dans leurs effets ne s'inscrivent-elles pas dans l'histoire des deux pays, dans leurs cycles du cacao et cycles politiques décalés, s'influençant réciproquement ?

Deux cycles du cacao et deux cycles politiques

Au Ghana, les années 1970-1990, phase historique du déclin de l'économie, associée à la chute du prix réel et des revenus des planteurs, correspondent à une éro-

sion continue de la monnaie nationale. À peine le prix au producteur était-il relevé que l'érosion de la monnaie ghanéenne se chargeait de l'enfoncer un peu plus. À partir de 1993-1994, par une hausse régulière du prix fixé au producteur, puis, dans les années 2000, par une meilleure tenue de la monnaie, la hausse des revenus recrée la confiance des planteurs dans le cacao (figure 2).

En Côte-d'Ivoire, on assiste à un scénario opposé. Au cours des années 1980, le prix réel est encore élevé en Côte-d'Ivoire. Les planteurs commencent à profiter de leurs efforts et continuent d'attirer manœuvres et migrants. Puis soudain, dans les années 1990 et 2000, les prix réels tombent à la moitié de leur valeur des années 1980 (figure 3). Le décalage de 25 ans dans les politiques de taxation des deux voisins génère une quasi-symétrie des courbes de prix au producteur (figures 2 et 3).

Rupture en 1988

Pour les planteurs de cacao en Côte-d'Ivoire, le grand choc économique remonte à 1988-1989, au moment où la Caisse de stabilisation se fissure, 10 ans

avant la libéralisation. Les planteurs ne sont plus payés pendant des mois. Ils subissent l'échec de la politique de rétention des stocks mise en place par le président Houphouët-Boigny, lequel voulait résister à la baisse du cours mondial. En 1988, personne ne finance la campagne en Côte-d'Ivoire. Finalement, le prix au producteur est divisé par deux, et la perte en revenus se rapproche de 60 % (Ruf, 1991). Néanmoins, la production de cacao continue d'augmenter rapidement dans les années 1990, en partie grâce aux zones pionnières.

Dévaluation de 1994

Le franc CFA est dévalué de 50 % en 1994. Comme le gouvernement remonte le prix du cacao de 40 %, l'effet de la dévaluation sur les revenus réels des planteurs semble assez neutre : le mal avait déjà été fait en 1988 (figure 4). Sur le plan de la production nationale de cacao, il y a quand même un rebond (figure 5).

Puis au cours des années 2000, la production semble se stabiliser, probablement sur le point d'entamer son déclin, précisément au moment où le Ghana « redécouvre », générant également une quasi-symétrie des courbes de production nationales (figure 5). L'histoire et les politiques de prix semblent bien se répéter, au détail près de la permutation des acteurs.

Cycles de confiance dans le cacao

Les « Trente Glorieuses » de Côte-d'Ivoire, en symétrie du déclin du Ghana

De 1960 à 1988, la politique cacaoyère de la Côte-d'Ivoire s'exprime notamment par un prix courant en augmentation régulière, insuffisant une grande confiance des planteurs dans la culture. Le prix est stable sur une année entière, garanti dans tout le pays, et pendant ces « 30 glorieuses », tout se passe comme s'il ne pouvait jamais baisser. Cette stabilité joue un rôle considérable dans la croissance de la production. En interaction avec un prix stable, cette période est aussi celle des défrichements massifs de la forêt tropicale, apportant une autre part de

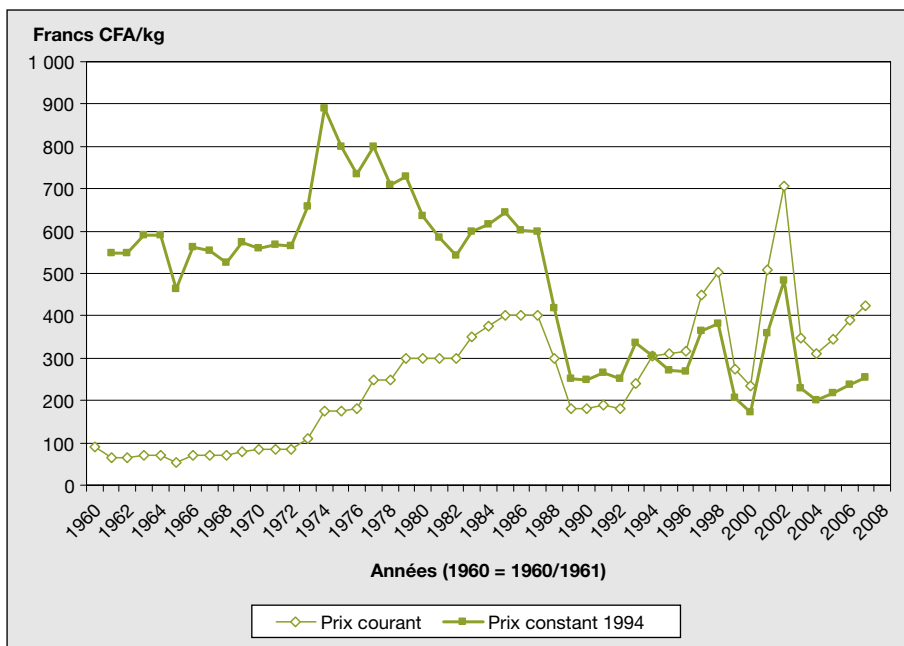


Figure 4. Prix du cacao au producteur. Côte-d'Ivoire, 1960-2007.

Figure 4. Cocoa price paid to producers. Côte d'Ivoire, 1960-2007.

Sources : prix courant : Ruf (1991) et suivi des exploitations par l'auteur. Déflateur (1960 à 1999) : Hanak Freud et al. (2000). Déflateur (1997 à 2007) : Institut national de statistiques de Côte-d'Ivoire.

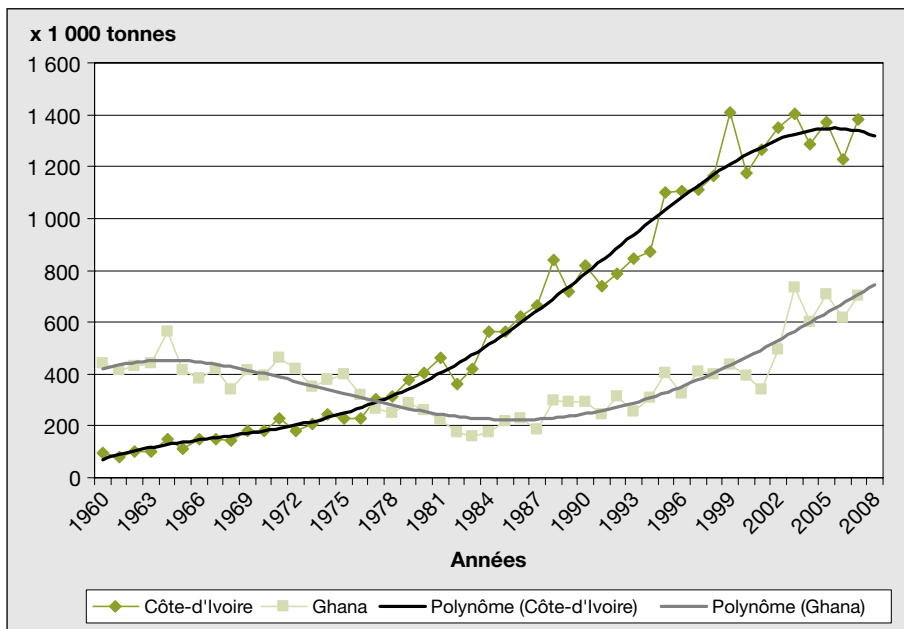


Figure 5. Productions nationales de cacao. Côte-d'Ivoire-Ghana, 1960-2008.

Figure 5. National Cocoa Productions. Côte d'Ivoire - Ghana, 1960-2008.

Sources : ICCO, 2002, 2008.

confiance : grâce à la rente forêt, les plantations réussissent bien. Avec peu de risques, les investissements effectués dans les plantations au cours de la décennie

1980 apportent leurs meilleurs fruits au cours de la décennie 1990.

Quand au Ghana, il cumule alors les erreurs politiques, celle de surtaxer le sec-

teur et celle de reporter ses problèmes sur le dos de ceux qui servent le pays : en 1969, l'*Aliens Compliance Order* expulse des dizaines de milliers d'étrangers, majoritairement manœuvres dans les plantations de cacao. Cette crise sociale et politique prive les planteurs d'une partie de leur force de travail et joue un rôle clef dans le déclin du Ghana dans les années 1970 et 1980. C'est à cette époque que la Côte-d'Ivoire amorce son boom, bénéficiant du transfert de main-d'œuvre burkinabé, notamment de celle qui a été rapatriée du Ghana. Au cours des années 1970, le succès de la politique ivoirienne s'explique en partie par le désastre de la politique du Ghana de l'époque (Ruf, 1985).

Années 1990 : résistance et résurgence de la confiance

En se fondant sur l'expérience du passé, les planteurs anticipent un retour à des jours meilleurs : c'est possible avec une culture pérenne. Ce raisonnement s'opère aussi en comparaison de ce que peuvent offrir les zones d'origine des migrants : il y a encore moins de revenus et de confiance dans le village d'origine.

De 2000 à 2008, perte de confiance dans le cacao

Au début des années 2000, le prix au producteur est particulièrement faible. En 2002-2003, à cause du conflit intérieur, la hausse du prix courant franchit le seuil de 700 francs CFA/kg (1,1 euro/kg) Mais, du fait des barrages routiers et des risques encourus par les transporteurs, les prix dans les villages éloignés sont plus faibles. Surtout, à partir de 2003-2004, c'est à nouveau l'effondrement des prix et des revenus autour de 350 francs CFA/kg.

La perte de confiance dans le cacao et la perte de motivation gagnent les planteurs de Côte-d'Ivoire, à cause de la combinaison des facteurs biologiques, économiques et politiques :

- la forêt a disparu, les vergers vieillissent. La mortalité des cacaoyères s'accroît dans une Côte-d'Ivoire victime de la déforestation, avec une écologie plus dégradée qu'au Ghana. La culture « pérenne » devient « moins pérenne » ;
- le degré de taxation formel très élevé, ruinant les planteurs tant que le cours mondial reste faible, puis les privant de sa hausse, leur ôte toute chance de combattre la mortalité des plantations ;

– à la taxation formelle, s'ajoute une taxation informelle par des barrages des forces de l'ordre ;

– une grave dégradation des pistes qui ne sont plus entretenues par l'État, en dépit des prélèvements sur la filière, augmente les risques et les coûts de commercialisation. Il s'agit d'un constat symétrique supplémentaire avec le Ghana, lequel réhabilite ses pistes et routes au cours des années 2000 ;

– le taux de réinvestissement de l'État dans la filière est très faible. Au-delà de l'absence de réinvestissement de l'État dans les infrastructures, le peu qui est réinvesti sous forme de produits phytosanitaires destinés aux planteurs fait l'objet d'un clientélisme favorisant des planteurs autochtones aux dépens des migrants ;

– au final, émerge une culture alternative, l'hévéaculture. L'espoir des planteurs de Côte-d'Ivoire renaît avec le caoutchouc. Désormais, ils ont le choix. Parmi les signes de cette perte de confiance, au-delà des flux de contrebande de cacao, les flux migratoires venant du Burkina Faso et de Côte-d'Ivoire devraient inquiéter les autorités ivoiriennes. Les nouveaux migrants burkinabé, ceux des années 2000, ayant peut-être appris de l'infortune de certains compatriotes maltraités au Ghana en 1969-1970 et en Côte-d'Ivoire en 2002-2003, ont une stratégie de grande discrétion et prennent des noms ghanéens. Mais d'après nos enquêtes, en 2008, ils représentent déjà près de 10 % des chefs d'exploitations cacaoyères au Ghana, et ce chiffre devrait augmenter rapidement.

Facteurs sociaux structurant les cycles du cacao

On commence à toucher ici aux limites de l'influence du camp politique, car d'autres facteurs interviennent dans cette nouvelle migration des Burkinabé et Ghanéens du nord vers le sud. Ainsi, dans les années 2000, le vieillissement des planteurs Ghanéens du Sud et l'émigration de leurs fils vers les villes et l'Occident obligent les planteurs à abandonner la terre au profit des jeunes migrants, les véritables acteurs de la relance du cacao au Ghana. Néanmoins, en comparaison du voisin ivoirien, on peut conclure à une politique ghanéenne plus favorable aux producteurs et contribuant, en interaction avec d'autres facteurs, à une relance de la production et des revenus du pays.

Conclusion : décalage des cycles du cacao et des politiques publiques

Au Ghana, une «demi-libéralisation», incomplète, maintenant des prélèvements importants et opaques, mais néanmoins associée à une diminution progressive de la taxation, prouve son efficacité au plan de la production et d'une amélioration du niveau de vie, encore insuffisante mais réelle. En Côte-d'Ivoire, une libéralisation «pleine» mais accompagnée d'une hausse de la taxation, contribue à faire stagner la production, empêche le combat contre la mortalité des plantations, et appauvrit sa population, aux dépens de sa santé et son éducation. Ces oppositions dans les politiques de «libéralisation» et leurs effets peuvent sans doute s'interpréter en termes de cycles du cacao, entre les deux voisins et grands compétiteurs du secteur.

Ainsi, la demi-libéralisation du Ghana s'avère efficace, car elle redonne du pouvoir d'achat et des paiements comptants à des planteurs en situation presque désespérée, à un point critique de la survie du secteur cacao dans ce pays. «*La politique était sur le point de tuer la filière cacao*» (Bateman *et al.*, 1990). À partir des années 1990, la baisse de la taxation et la hausse du prix permettent d'attirer à nouveau l'intérêt de planteurs établis et surtout des migrants, y compris des Burkinabé. Ces derniers s'étaient détournés du secteur cacao au Ghana dans les années 1970, en partie au profit de celui de la Côte-d'Ivoire. Trente ans plus tard, les flux migratoires semblent donc commencer à s'inverser.

En Côte-d'Ivoire, la libéralisation intervient alors que le pays atteint un seuil de production record. Cependant cette performance est fragilisée par la chute des revenus réels des planteurs, par l'épuisement de sa rente forêt et par des tensions sociales et politiques atteignant leur sommet en 2002-2003. Cette forme de libéralisation dénaturée par la taxation ressemble fort à la politique du Ghana des années 1969 à 1985.

Cette opposition dans les politiques dites de libéralisation vient donc bien conforter la notion de décalage simultané des cycles du cacao et des cycles de politiques cacaoyères. On retrouve la récurrence de la tentation politique de surtaxer la filière

cacao au moment où celle-ci est en danger. Des deux voisins, le Ghana a été le premier à connaître un *boom* du cacao, il a été aussi le premier à commettre des erreurs de politique. «*Cacao et chaos*» disait G. Mykell (1989) à propos du Ghana, soulignant les risques de corruption des institutions et de concentration du pouvoir lorsqu'un pays dépend trop d'une matière première. Ainsi, au moment où la confiance dans le cacao se perd en Côte-d'Ivoire, elle se retrouve au Ghana. Au moment où le Ghana remonte la pente, la Côte-d'Ivoire peut se poser quelques questions d'histoire sur les notions de confiance et de cycle économique. La Côte-d'Ivoire est à la croisée des chemins : le tassement de sa production cacaoyère annonce probablement un déclin structurel. Cependant, si la Côte-d'Ivoire retient l'expérience du Ghana et modifie rapidement sa politique cacaoyère, le pays peut encore rebondir. ■

Références

Araujo-Bonjean C, Chambas G, Combes JL. Echecs des marchés et pauvreté : l'exemple de la filière cacao en Côte-d'Ivoire. *OCL* 2001 ; 8 : 577-83.

Bateman, MJ, Meeraus A, Newberry DM, Okyere WA, O'Mara GT. *Ghana's Cocoa Pricing Policy*. Working Papers. Agricultural Policies. Washington (DC) : The World bank, 1990.

Bresinger C, Diao X, Kolawalli S. *The role of cocoa in Ghana's growth and poverty reduction*. IFPRI/ODI, eds, *Production, Markets and the Future of Smallholders. The Role of Cocoa in Ghana*. Accra, 19 Novembre 2007. London : ODI, 2007.

Brun JF, La filière cacao au Ghana. In : Araujo-Bonjean C, Combes JL, eds. *Impact des modes d'organisation des filières agro-alimentaires dans la lutte contre la pauvreté : les filières cacao et coton*. Clermont-Ferrand : Cerdi, 2001.

Chauveau JP. *L'innovation cacaoyère : stratégies d'acteurs, institutions et contextes locaux. La diffusion comparée de la cacao-culture en Afrique de l'Ouest. L'innovation en milieu rural*. Montpellier : Orstom, 1993.

Gastellu JM. Les plantations de cacao au Ghana. *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines* 1982 ; 18 : 225-54.

Hanak Freud E, Petithuguenin P, Richard J. *Les champs du cacao. Un défi compétitivité Afrique-Asie*. Karthala-Cirad, 2000 [Ville de publication].

ICCO. *Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics*, 2002. XXVIII (4) : 9.

ICCO. *Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics*, 2008. XXXIV (4) : 9.

Laven, A. 2007. Marketing reforms in Ghana's cocoa sector. Partial liberalization, partial benefits? IFPRI/ODI, eds. *Production, Markets and the Future of Smallholders. The Role of Cocoa in Ghana*. Accra, 19 Nov. 2007 ; London : ODI, 2007.

Leiter J, Harding S. Trinidad, Brazil and Ghana: three melting moments in the history of cocoa. *Journal of rural Studies* 2004 ; 20: 113-30.

Losch B, Mesplé-Somps S, Chauveau JP, Contamin B. Le processus de libéralisation et la crise ivoirienne. Paris ; Montpellier : Cirad ; ministère des Affaires Étrangères, 2003.

Léonard E. *Du cannabis sous les cacaoyers. Épuisement du modèle pionnier et reproduction des « institutions de la frontière » en Côte-d'Ivoire forestière.* OCL 2001 ; 8 : 611-20.

Mykell G. *Cocoa and Chaos in Ghana.* New-York : Paragon House, 1989.

Ruf F. Politiques économiques et développement agricole. Quelques points de repère dans les pays africains producteurs de cacao. In: Cirad-Mesru, eds. *Etats, développement, paysans.* Actes du colloque organisé à Montpellier, septembre 1985. Montpellier : Cirad, 1985.

Ruf F. Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or?. *Cahiers d'Etudes Africaines* 1991 ; 31 : 121-2.

Ruf F. *Boum et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun.* Paris : Karthala, 1995.

Touzard J.M. *L'économie coloniale du cacao en Amérique centrale.* Coll Repères. No 1. Montpellier : Cirad, 2000.

Vigneri M. *Trade Liberalization and Agricultural Performance. Contrasting Macro and micro evidence. from Ghana.* Thesis, University of Oxford, 2005.

Vigneri M, Santos P. Ghana and the cocoa marketing dilemma: What has liberalisation without price competition achieved? IFPRI/ODI, eds. *Production, Markets and the Future of Smallholders. The Role of Cocoa in Ghana.* Accra, 19 Novembre 2007, 4 p. (http://www.odi.org.uk/plag/events/07_ghana_cocoa.htm)